



FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH MARSEILLE

Rapport annuel 2015

www.fondation-saint-joseph.fr

L'histoire de l'Hôpital Saint Joseph l'histoire de la Fondation



L'abbé Fouque n'a jamais compté son temps ni son énergie pour aider son prochain « Tout est possible à celui qui croit! »

La Fondation Hôpital Saint Joseph telle qu'on la connaît aujourd'hui, Fondation Reconnue d'Utilité Publique, est née en 1984.

Mais c'est bien en 1919, dans le contexte difficile de l'après-guerre, que débute sa genèse.

L'abbé Jean-Baptiste Fouque (1851-1926), surnommé par le peuple marseillais le "Saint- Vincent-de-Paul marseillais", décida, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, la création à Marseille d'un grand hôpital catholique gratuit pour les nécessiteux. L'absence de tout système de protection sociale conférait un caractère d'urgence à ce projet auquel un groupe de familles marseillaises se rallia avec générosité.

L'abbé Fouque s'attacha alors à la transformation d'un ancien couvent sur le Prado en Maison Catholique d'hospitalisation, inaugurée le 20 mars 1921. Sans avoir le moindre argent, l'abbé Fouque s'engagea à reprendre tout le matériel laissé sur place par les soldats américains (qui avaient réquisitionné le couvent lors de la Guerre de 1914-1918 pour y installer un hôpital pour leurs troupes) et fit appel à des médecins bénévoles pour assurer les soins et aux industriels et commerçants de la ville pour l'aider dans cette tâche et lui apporter les financements nécessaires.

Il confia l'organisation de l'établissement aux sœurs Dominicaines de la Présentation de Tours. Ces dernières sont restées présentes dans l'hôpital jusqu'en 1981.

La gestion de l'hôpital a d'abord été assurée par l'Association Hospitalière du Prado, reconnue d'utilité publique dès 1924, puis, transformée en Fondation reconnue d'utilité publique en 1984, pour devenir la Fondation Hôpital Saint Joseph. En 2003, l'Association Hôpital Saint Joseph de Marseille a été créée pour gérer les activités sanitaires. La Fondation a conservé son patrimoine immobilier qu'elle loue depuis à l'Association.

Malgré les difficultés, le manque d'argent, la guerre, ... l'Abbé Fouque n'a jamais compté son temps ni son énergie pour aider son prochain... "Tout est possible à celui qui croit!" Il a créé, tout au long de sa vie, un grand nombre d'œuvres pour les plus démunis : l'œuvre d'assistance aux jeunes filles, ouvroirs, patronages, garderies, crèches, dispensaire, maison de repos pour jeunes filles malades, maison pour orphelines, œuvre de L'Enfance délaissée, "maison de relèvement" pour jeunes délinquants, ...

Le 5 décembre 1926, l'Abbé Fouque est mort à Saint Joseph, son hôpital, mais la mémoire de ce "téméraire de la Charité" (selon les propos du Père Ardura, postulateur pour le procès en béatification de l'Abbé Fouque) ne s'est jamais éteinte.

La Fondation et l'Hôpital Saint Joseph veulent rester fidèles à l'esprit du fondateur de l'institution Saint Joseph, en mettant l'Homme au centre de leurs préoccupations.

Reconnue depuis 1984 d'Utilité Publique, son statut lui permet de recevoir des dons et legs en franchise d'impôt.

Depuis près d'un siècle, la Fondation Hôpital Saint Joseph entreprend, investit, avec "l'audace de la charité" pour le progrès humain, social et médical.

Sommaire

```
L'histoire de l'Hôpital Saint Joseph, l'histoire de la Fondation
p.3
       Le mot du Président de la Fondation
       Calendrier de l'année 2015
p.4
       1/ Les missions et actions de la Fondation Hôpital Saint Joseph
p.6
       p.6
              I. Nos missions
       p.9
              II. Nos actions
              III. Les orientations stratégiques pour la Fondation
       p.11
              Le schéma d'ensemble du Groupe Saint Joseph
       2/ Les ressources de la Fondation
p.16
       3/ Les acteurs de la Fondation
p.17
       p.17
             1/ Les instances de la Fondation
              2/ La commission d'évaluation et d'attribution des subventions
       p.18
              3/ La commission de réflexions éthique
       p.19
Annexes
       p.20
              Annexe 1:
              Les comptes annuels 2015
              p.20
                     1/Bilan
              p.21
                     2/ Compte de résultats
                     3/ Tableau de financement
                     4/ Rapport général des Commissaires aux comptes
              p.23
       p.24
              Le compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public
       p.25
              Annexe 3:
              Dons et actualité fiscale
       p.26
              Annexe 4:
              L'audace de la charité, extrait de la charte de la Fondation
       p.27
              Charte des Valeurs du Groupe Saint Joseph
```



Le mot du Président

de la Fondation



Année après année, avec la constitution d'un véritable groupe sanitaire, médico-social et social, la Fondation Hôpital Saint Joseph, propose une offre plus complète, organisée en filières spécifiques pour mieux prendre en charge les personnes accueillies et intégrer l'amont et l'aval du secteur sanitaire.

Accueillir, prendre soin est dans la poursuite de l'intuition de notre fondateur, l'abbé Jean-Baptiste Fouque (1851-1926) qui affirmait : les difficultés ne doivent pas nous abattre, mais être abattues.

De l'année 2015, avec vous, je retiendrai particulièrement quatre événements :

Haïti: Avec Jean-Pierre Fabre, Président-adjoint et le Docteur Alain Martin-Laval, chef du service de Pédiatrie de l'Hôpital Saint Joseph, je me suis rendu à Haïti pour m'assurer du suivi du projet de construction et d'exploitation de la clinique pédiatrique Marie Poussepin par les sœurs dominicaines de Tours, celles-là même qui dirigèrent et développèrent l'Hôpital Saint Joseph de Marseille, de sa création en 1919 jusqu'en 1981.

Notre participation financière à la construction de cette clinique pédiatrique est notre réponse au terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui fit environ 300 000 morts, 500 000 blessés et laissa ruines et malheur.

Ouverte depuis juin 2015, la Fondation y est représentée par Grégoire et Chloé Dirou, jeunes mariés qui ont décidé d'être volontaires un an à Haïti, aux côtés des sœurs dominicaines.

Le lancement de deux programmes de travaux : La construction d'un bâtiment pour accueillir l'activité de dialyse inexistante à l'Hôpital Saint Joseph et les travaux d'agrandissement et de modernisation des urgences Adultes renforceront le service rendu aux populations de notre territoire de santé.

Le renouvellement de l'agrément du Don en confiance du Comité de la Charte.

A la suite de l'agrément attribué en 2012, la Fondation Hôpital Saint Joseph en a obtenu le renouvellement, qui témoigne du sérieux et de la transparence des actions menées et atteste que notre institution respecte les règles de déontologie garantissant l'utilisation rigoureuse de vos dons.

Le colloque de la Fondation : L'humanitaire est-ce utile ?

Tous les intervenants, acteurs de l'humanitaire, présentèrent la même problématique : jusqu'où peut aller l'humanitaire et comment œuvrer correctement pour maximiser son utilité ?

Pour nous aussi, ici à Marseille, ou quel que soit l'endroit où nous agissions, comment œuvrer avec efficience ? Cette question conduit notre réflexion pour le devenir de la Fondation Hôpital Saint Joseph.

En complément du quotidien de notre fondation que décrivent les pages de ce rapport annuel, nous poursuivons avec nos compétences et nos expériences, avec audace et enthousiasme, le développement utile, réaliste et pragmatique de la Fondation.

En 2015, pour mieux vous informer, pour présenter nos projets et rendre compte de nos actions et réalisations, nous avons rénové notre communication avec la mise en ligne du nouveau site Internet de la Fondation : www.fondation-saint-joseph.fr

Version papier ou version électronique, bonne lecture, pour une meilleure connaissance de la Fondation Hôpital Saint Joseph.

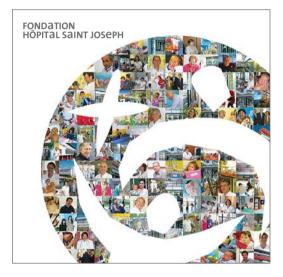
Antoine DuboutPrésident de la Fondation
Hôpital Saint Joseph



Calendrier de l'année 2015

JANVIER

2005-2015 / Le Pôle Parents-Enfants a 10 ans!
Pour fêter les 10 ans du Pôle Parents-Enfants Sainte
Monique, la Fondation a souhaité présenter ses vœux
en images (le pôle a été financé par la Fondation Hôpital
Saint Joseph. Naissance du 1^{er} bébé en septembre 2005).
Près de 40 000 bébés sont nés au Pôle Parents-Enfants
depuis son ouverture.



AVRIL

Le 23 avril, la Fondation a recu la visite de Moussa Diarra, Malien, ayant subi une intervention chirurgicale cardiaque en 2001 à l'Hôpital Saint Joseph. Cette intervention avait été réalisée grâce à une action humanitaire internationale. Opéré à l'âge de 13 ans, Moussa Diarra, de passage en France, a souhaité revenir à l'Hôpital pour y rencontrer le Dr Roger Rosario, Cardiologue Réanimateur, ainsi que la Fondation qui, par son soutien, a pu permettre de le sauver en 2001. Aujourd'hui âgé de 26 ans, Moussa est désormais en pleine santé. Après des études au Mali, des stages au Bénin et en Côte d'Ivoire, il est aujourd'hui kinésithérapeute dans un hôpital d'une ville de près d'un million d'habitants du sud du Mali. La réglementation française ne permet plus à cette action humanitaire d'être réalisée aujourd'hui à l'Hôpital Saint Joseph.



JUIN

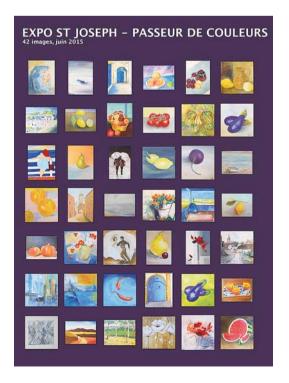
Le 18 juin 2015, le Comité de la Charte a décidé de renouveler l'agrément de la Fondation Hôpital Saint Joseph pour une durée de 3 ans.

La Fondation Hôpital Saint Joseph avait été officiellement agréée par le Comité de la Charte le 5 juillet 2012 suite à un contrôle rigoureux et approfondi réalisé par les contrôleurs du Comité de la Charte pendant plusieurs mois.

Par cet agrément, la Fondation s'engage à respecter un code de déontologie vis-à-vis de ses donateurs, leur assurant un « don en confiance ». En obtenant l'agrément et son renouvellement, la Fondation démontre son sérieux et sa rigueur de gestion des différents dons et legs reçus.

Les 24 & 25 juin derniers, l'association « l'Atelier du Passeur de Couleurs » proposait une exposition-vente de 55 tableaux réalisés et offerts par une trentaine d'artistes amateurs adultes et par douze enfants, tous élèves de l'Atelier.

Les bénéfices versés à la Fondation ont été à destination des projets en faveur des enfants hospitalisés à l'Hôpital Saint Joseph.



JUILLET

Le 7 juillet 2015, la Fondation Hôpital Saint Joseph, en partenariat avec le Centre Français des Fonds et Fondations et l'Association Française des Fundraisers, a reçu une soixantaine de professionnels du mécénat, venus de toute la France, pour une journée de formation et d'échanges sur le thème, Quels outils pour développer le mécénat sur un territoire ?

Au programme de cette journée riche en apprentissages et témoignages, les bonnes pratiques du mécénat, le suivi réglementaire ou encore l'évolution des Fondations en France et en Europe.



AOÛT

Le 18 août 2015, un jeune couple marseillais, Grégoire et Chloé Dirou, est parti au titre de volontaires de solidarité internationale, dans le cadre du partenariat de la Fondation Hôpital Saint Joseph avec les sœurs de la Présentation de Tours - en mission permanente sur place et la Direction Catholique pour la coopération (DCC), pour un séjour d'un an à Haïti.

Chloé est Professeur de Français à l'école Saint Charles Borromé et Grégoire met en place l'outil informatique du Centre Pédiatrique Marie Poussepin, nouvellement construit grâce au soutien de la Fondation Hôpital Saint Joseph. Chargé de mission, Grégoire a pour tâche principale la gestion informatique de la pharmacie avec l'aide d'un volontaire de l'association Pharmaciens Sans Frontière. Il apporte également son soutien à l'administration du Centre et rédige les projets pour son développement.

Le jeune couple s'est aussi proposé de donner régulièrement des nouvelles de l'avancée du projet à la Fondation Hôpital Saint Joseph à travers notamment sa Gazette Haïti-Marseille, à retrouver sur le site www.fondation-saint-joseph.fr.



OCTOBRE

Octobre Rose

Soignée à l'Hôpital Saint Joseph, Françoise Goubron a publié à compte d'auteur un livre témoignage intitulé « Mes cancers... mes cadeaux ».

Son livre retrace, avec pudeur et réalisme, son histoire, celle d'une jeune cinquantenaire qui apprend qu'elle a un cancer, puis un second quatre ans après. Tout est assumé pour dépasser la maladie et continuer d'être femme et volontaire pour croquer la vie plutôt que d'être croquée par elle... Le 8 Octobre, lors de la journée d'information sur le Cancer du Sein, Françoise Goubron était présente pour vendre son livre. Elle a souhaité reverser les bénéfices de son livre à la Fondation Hôpital Saint Joseph, ainsi qu'à d'autres Fondations et associations au service du soin du cancer. Un très beau geste qui permettra de contribuer à l'action de la Fondation au service des personnes atteintes de cancers.



DÉCEMBRE

Dans le cadre des journées de l'abbé Fouque, la Fondation Hôpital Saint Joseph a organisé une conférence autour du thème « l'Humanitaire, est-ce utile ? » le 7 décembre à l'amphithéâtre de Vernejoul.

De nombreux représentants d'associations (Médecins Sans Frontière, HumaniTerra, Le Secours Catholique) étaient réunis, aux côtés du Professeur Jean-François Mattéi, ancien Ministre de la Santé et ancien Président de la Croix Rouge Française, et de Jean-Pierre Fabre, Président adjoint de la Fondation Hôpital Saint Joseph, chargé par le Président de la Fondation, Antoine Dubout, avec le Dr Martin-Laval, chef de service de Pédiatrie de l'Hôpital, de la mission humanitaire Haïti pour la Fondation.

Après une intervention du Père Ardura, postulateur pour la Cause en béatification de l'Abbé Fouque, sur l'humanitaire chrétien à travers l'Histoire, chacune des personnes présentes a témoigné de ce que représente l'humanitaire aujourd'hui, ce qu'il apporte aux personnes aidées, mais aussi ses limites.



1/ Les missions et actions de la Fondation Hôpital Saint Joseph

La Fondation poursuit aujourd'hui l'œuvre de charité de l'Abbé Jean-Baptiste Fouque. Elle entreprend, investit et innove. Elle apporte son soutien aux projets de l'Hôpital, ainsi qu'à d'autres œuvres à caractère médical, médico-social ou social. Elle poursuit une triple mission, inscrite dans ses statuts.

I. NOS MISSIONS

La Fondation soutient l'Hôpital Saint Joseph dans ses œuvres médicales, médico-sociales ou sociales. La Fondation accompagne l'Homme au-delà de sa maladie à tous les stades de sa vie. La Fondation soutient les investissements et projets de l'Hôpital grâce notamment aux entreprises du Club Mécènes (CERES Citya Immobilier, Compagnie Financière de Participation, Etablissement Marius Fabre, Fond de dotation Daher...) et aux dons de particuliers.

LA RECHERCHE MÉDICALE

La Recherche Médicale constitue une activité stratégique, inscrite à la fois dans les statuts de la Fondation Hôpital Saint Joseph et dans les objectifs de l'Hôpital.



- 126 Recherches Interventionnelles en cours (recherches biomédicales phases I à IV, soins courants & recherches sur physiopathologie),
- 72 Recherches non Interventionnelles en cours (études observationnelles, registres & cohortes épidémiologiques),
- **Promoteurs**: 50.5 % d'essais industriels, 48 % d'essais académiques et 1.5 % d'essais en promotion interne par Hôpital Saint Joseph
- 56 % essais nationaux et 44 % essais internationaux.
- Sujets étudiés : 59 % médicaments, 24 % techniques, schémas thérapeutiques, pathologies, 8 % physiopathologies, génétiques, thérapies cellulaires-géniques, 7 % dispositifs médicaux, 2 % autres.

Les Chiffres-clés de la recherche clinique à l'Hôpital Saint Joseph

- 31 nouvelles Recherches Interventionnelles en 2015
 15 nouvelles Recherches Non interventionnelles en 2015
- 4 823 patients inclus dans des Recherches Interventionnelles (dont 4 716 patients en pédiatrie/gynéco-obstétrique)
 4 639 patients inclus dans des Recherches non interventionnelles

159 conventions en cours dont **42 nouvelles conventions** signées en 2015

92 publications indexées Pubmed

ACCUEIL SAINT JOSEPH - SECOURS CATHOLIQUE

Depuis plus de quinze ans, la Fondation organise le jeudi matin, en partenariat avec le Secours Catholique, un accueil santé de SDF de Marseille et de personnes en grande précarité. Les bénévoles du secours catholique accueillent les SDF et veillent au bon déroulement de la matinée.

En 2015, 233 personnes ont été soignées (88 femmes et 145 hommes) pour des pathologies relevant des services de l'Hôpital Saint Joseph. Des médecins de l'Hôpital Saint Joseph ont offert, par roulement, leur matinée pour recevoir des femmes et hommes originaires de France, du Maghreb, d'Europe de l'Est, d'Afrique Noire, d'Asie. En étroite collaboration avec l'Hôpital, la Fondation a souhaité élargir le

partenariat de mise à disposition des locaux avec le Secours Catholique par une convention, permettant l'accès à des activités concernant l'Alphabétisation, le soutien scolaire et le soutien famille.



ACTIONS HUMANITAIRES

FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE CLINIQUE PÉDIATRIQUE EN HAÏTI

Suite au terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010 à Haïti qui fit environ 300 000 morts, 500 000 blessés et laissa ruines et malheur, la Fondation Hôpital Saint Joseph s'est engagée en 2013 aux côtés des Sœurs de Charité - Dominicaines de la Présentation à participer au financement d'une clinique pédiatrique.

Le tremblement de terre détruisit le dispensaire des sœurs dans le centre de Port-au-Prince, la capitale du Pays. Ces sœurs dominicaines sont celles-là même auxquelles l'abbé Jean-Baptiste Fouque a confié dès son origine la direction et le développement de l'Hôpital Saint Joseph de Marseille et qui assumèrent cette mission jusqu'en 1981.

La création de la clinique pédiatrique Marie Poussepin sur la commune de la Croix-des-Bouquets, à une dizaine de kilomètres de Portau-Prince, est un acte important pour l'avenir de ses familles venues s'y installer à la suite du tremblement de terre. Par un suivi médical rigoureux, la population aura la force et la santé pour reconstruire ce pays dévasté.

Une convention de partenariat avec les Sœurs Dominicaines avait été scellée en octobre 2013 afin d'aider financièrement à la construction antisismique d'un bâtiment en rez-de-chaussée de 1 500 m² comprenant 3 salles de consultation, une pharmacie et les annexes (salles de soins infirmiers, bureaux...).

Au printemps 2015, Antoine Dubout, Président de la Fondation Hôpital Saint Joseph, avec Jean-Pierre Fabre, Président-adjoint et le Docteur Alain Martin-Laval, chef du service de Pédiatrie de l'Hôpital Saint Joseph, s'est rendu à Haïti pour s'assurer du suivi et procéder à l'inauguration de la clinique pédiatrique



En mars 2015, le Président de la Fondation, Antoine Dubout, Jean-Pierre Fabre, Président-adjoint et le Dr Alain Marin-Laval et les sœurs dominicaines lors du l'inauguration du Centre Pédiatrique Marie Poussepin.

Marie Poussepin par les sœurs dominicaines et l'architecte haïtienne Yolande Paultre.

La clinique est ouverte depuis l'été 2015.

La participation financière de la Fondation Hôpital Saint Joseph à la construction de cette clinique pédiatrique est un des aspects de sa réponse au terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010.

Notre soutien s'inscrit sur la durée par une aide de fonctionnement pendant cinq ans, l'envoi de volontaires pour une année et de missions ponctuelles de professionnels de la Fondation et de l'Hôpital Saint Joseph. D'août 2015 à juillet 2016, la Fondation est représentée à Haïti par Grégoire et Chloé Dirou, jeunes mariés, qui ont décidé d'être volontaires un

an aux côtés des sœurs dominicaines. Grégoire travaille au sein du Centre pédiatrique Marie-Poussepin et Chloé est professeur de français dans l'école locale, tenue également par les sœurs Dominicaines. Dans le Centre pédiatrique, Grégoire apporte son aide dans différents domaines, l'administration, la comptabilité et la gestion des projets de la clinique et assure également la communication avec la Fondation Hôpital Saint-Joseph.



Sœur Genoveva et une enfant suivie au Centre pédiatrique.

Témoignage de Grégoire et Chloé Dirou.

« La qualité de la construction de la clinique tranche nettement avec le paysage environnant. Le fonctionnement y est encore simple puisqu'elle est composé d'un médecin généraliste, d'une infirmière et d'une pharmacie, les patients transitant d'une salle à l'autre. Le premier projet auquel s'est attelé Grégoire a été la structuration de la pharmacie.

La pharmacie est en effet une composante cruciale de la clinique puisqu'elle permet de livrer directement des médicaments assurément de bonne qualité aux patients. Si nous ne les avions pas, nos patients iraient se procurer leur médicament auprès des seules pharmacies existantes, à savoir des porteurs de médicaments ambulants. Bien évidemment, les médicaments sont exposés en plein soleil, et il est impossible d'en savoir la provenance, l'authenticité ou la validité.

A la clinique, les enfants accueillis vont du nourrisson à l'enfant de six ans. Tous issus de familles pauvres — 70 % des haïtiens vivent sous le seuil de pauvreté -, par conséquent les soins vont toujours traiter les mêmes maux : malnutrition, carence en fer et vitamines, parasites. 90 % des patients qui passent à la pharmacie achètent au moins un médicament lié à l'une de ces pathologies. Poser le diagnostic est une chose, il faut ensuite s'assurer qu'il est compris et que le traitement sera bien appliqué.

En effet la plupart des parents ne savent ni lire ni écrire. Il nous faut donc :

- Expliquer pour chacun des médicaments ce qu'il convient de faire,
- Inscrire grâce à des pictogrammes sur les boîtes les quantités ainsi que le nombre de fois où il faudra prendre le médicament,

• Faire répéter au parent pour s'assurer que le traitement est bien compris.

Les maladies les plus couramment rencontrées sont en premier lieu les maladies de la peau : mycoses, eczéma, galle. Essentiellement dues au fait que les gens se lavent peu ou avec une eau sale. La qualité des savons utilisés est également très souvent douteuse.



Chloé et Grégoire Dirou avec trois bénéficiaires du tutorat des lycées pour les enfants handicapés.

Ensuite et particulièrement en ce moment, ce sont les maladies infectieuses : otites, pneumonies, infections respiratoires... Celles-ci sont dues à la poussière très présente chez nous (les routes n'étant pas asphaltées, dès qu'un véhicule passe, c'est un nuage de poussière qui est soulevé). Ainsi que les infections digestives. Une très grande majorité des enfants ont des vers, en raison d'une nourriture mal cuite, pas fraîche et préparée dans de mauvaises conditions d'hygiène.

Ici, les gens cuisent leur nourriture au charbon, ils ne possèdent pas de réfrigérateurs et l'insalubrité des maisons est telle que de faire de la prévention sur l'hygiène domestique est compliqué.

Pour sa part, Chloé a créé un projet de parrainage des enfants handicapés par les lycéens de la même école. En Haïti, l'intégration des personnes handicapées est une vraie problématique et peu d'école les accepte. L'idée de ce projet est de responsabiliser les lycéens en étant parrain ou marraine d'un enfant handicapé tout en les sensibilisant au handicap en général. En parallèle de cette réalisation, Chloé est professeur de français en primaire ainsi que pour les adultes en alphabétisation ».



Le Président de la Fondation, Antoine Dubout, Jean-Pierre Fabre, Président-adjoint et le Dr Alain Marin-Laval

II. NOS ACTIONS

Les actions de l'année ont accompagné le développement de l'Hôpital (projets d'investissement d'équipements médicaux, financement de personnels, contribution au financement de la Recherche médicale, gestion de l'immobilier, propriété de la Fondation). Elle a également mis en œuvre ses objectifs propres : soutenir des œuvres humanitaires. Une partie de ses actions est possible grâce à la dynamique de collecte de fonds mise en place depuis plusieurs années.

Un tableau des emplois des ressources issues de la générosité du public est à lire en Annexe 2.

LANCEMENT DE DEUX GRANDS PROGRAMMES DE TRAVAUX

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR LE CENTRE DE DIALYSE DIAVERUM

En avril ont démarré les travaux de construction d'un bâtiment neuf destiné à accueillir les activités de DIAVERUM Marseille, l'un des plus gros centres de dialyse de France. Avec ses 68 postes de dialyse et son équipe de 7 néphrologues, DIAERUM Marseille prend actuellement en charge 350 patients, majoritairement âgés de 75 ans et plus, poly pathologiques pour la plupart d'entre eux (diabète, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque).

L'Hôpital Saint Joseph, DIAVERUM et le SELARL Centre Méditerranéen des Maladies Rénales ont conclu un partenariat prévoyant l'installation de 75 postes de dialyse dans un nouveau bâtiment situé Boulevard de Louvain, en face de l'Hôpital, et communiquant avec ce dernier par un tunnel. Ces locaux, dont la mise en service est prévue courant 2017, seront loués par la Fondation à DIAVERUM. Outre un budget d'investissement de 16 M€ porté par la Fondation, l'Hôpital prévoit de se réorganiser afin d'assurer la continuité de prise en charge des patients insuffisants rénaux dans les conditions optimales de sécurité, que ce soit dans le cadre d'une hospitalisation, d'une urgence (file active de 25 patients), ou de simples examens médicaux.

Avec la création d'une unité de néphrologie de 12 à 14 lits, l'augmentation de la capacité de son secteur de Soins Critiques, la prise en charge des examens des patients dialysés, de leurs consultations externes et de leur brancardage, l'Hôpital contribuera avec DIAVERUM à une offre médicale globale et intégrée pour les patients insuffisants rénaux, combinant une prévention néphrologique et une offre de soins complète et médicalisée. Ce projet poursuit un double objectif à savoir la valorisation du patrimoine foncier de la Fondation et le développement de l'Hôpital au travers de l'activité générée par ce partenariat.



NOUVEAU SERVICE DES URGENCES ADULTES

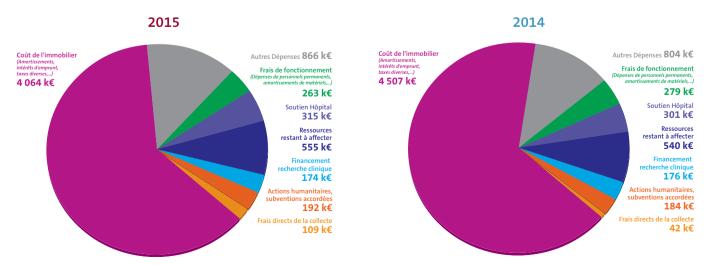
Les travaux d'agrandissement et de modernisation des urgences Adultes ont été lancés en juin : conçus à l'origine pour accueillir 10 000 patients par an, le service des urgences de l'Hôpital Saint Joseph, seul service d'urgence des quartiers sud de Marseille, accueille désormais plus de 25 000 personnes chaque année.

La Fondation a dédié un budget de 1,9 M€ à cet ambitieux projet de restructuration qui prévoit quasiment un doublement de la surface. La création de circuits patients distincts en fonction des pathologies et des niveaux de gravité, l'agrandissement des salles d'attente et des locaux de soins, la rénovation de l'espace d'accueil pour les accompagnants permettront d'offrir un meilleur accueil et une prise en charge de qualité.

La mise en service des nouveaux locaux est prévue pour la fin de l'année 2016.



Diagramme de répartition des emplois de la Fondation



III. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LA FONDATION

Au-delà de sa mission sanitaire exercée au travers de l'Association Hôpital Saint Joseph, et selon ses statuts, la Fondation Hôpital Saint Joseph a pour vocation d'intervenir dans les domaines social et médico-social.

Souhaitant développer des actions au bénéfice des personnes en situation de « fragilité », et plus particulièrement à destination des personnes âgées, handicapées ou en difficulté sociale, la Fondation Hôpital Saint Joseph a entrepris de fédérer autour d'elle des associations privées à but non lucratif, œuvrant dans les secteurs médical, social et médico-social. Ces associations, qui prennent en charge les personnes les plus vulnérables et les plus démunies de notre société, partagent toutes la vocation non lucrative de la Fondation ainsi que ses valeurs humanistes.

L'ensemble de la démarche initiée par la Fondation permet d'élargir ses champs d'action et de privilégier une approche globale de la santé. Grâce à la constitution d'un véritable groupe sanitaire, médico-social et social, la Fondation Hôpital Saint Joseph a pour ambition de proposer une offre plus complète, réorganisée en filières spécifiques, permettant de mieux prendre en charge les personnes accueillies et d'intégrer l'amont et l'aval du secteur sanitaire.

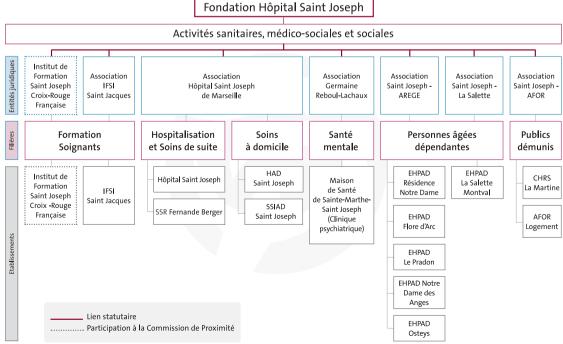
Au travers de ces rapprochements qui visent à optimiser les parcours de soins et à créer des synergies entre les différentes entités du Groupe Saint Joseph, la Fondation a pour ambition d'anticiper l'évolution de notre société, caractérisée par un vieillissement de la population et l'augmentation du coût des dépenses de santé dans un contexte financier tendu.

Au-delà des synergies visées entre les différents secteurs, le Groupe Saint Joseph promeut une coopération entre ses différentes associations membres, favorisée notamment par les apports réciproques de compétences, le partage d'expérience et la mutualisation de certaines ressources et services.

Cette volonté du Groupe Saint Joseph d'une prise en charge globale des personnes, et en particulier des plus démunis, est illustrée dans le schéma qui suit.

Schéma d'ensemble du Groupe Saint Joseph Le Groupe Saint Joseph

Groupe saint sose,



LE POLE PERSONNES ÂGÉES DEPENDANTES

FILIÈRE GÉRIATRIQUE AU SEIN DE L'HÔPITAL SAINT JOSEPH

Depuis sa création en 2012, l'équipe mobile de gériatrie intervient activement à la demande des différents services de l'Hôpital et en particulier du service des urgences pour optimiser les conditions d'accueil et de prise en charge des personnes âgées. Les précieux conseils qu'elle dispense permettent de mieux adapter le séjour d'hospitalisation aux spécificités des personnes âgées accueillies, voire d'en écourter la durée.

Dans les années à venir, la prise en charge gériatrique a vocation à se renforcer, d'une part au travers du développement d'une plateforme téléphonique et de consultations gériatriques, d'autre part grâce à la création d'une unité de court séjour gériatrique, dans le cadre du nouveau schéma directeur de l'Hôpital. Dans l'intervalle, une unité de 5 places d'hospitalisation de jour dédiées à la prise en charge des problèmes gériatriques aigus sera mise en place à l'automne 2016, à côté de la nouvelle zone d'hospitalisation de très courte durée des urgences.

La Fondation s'est engagée à financer les surcoûts induits par les ressources nécessaires à l'animation de cette filière gériatrique.



REFLEXIONS POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE ÂGÉE AU SEIN DU GROUPE SAINT JOSEPH

Au-delà de la mise en place d'une filière complète de gériatrie à laquelle la Fondation travaille depuis plusieurs années, une réflexion a été initiée fin 2015 sur la prise en charge de la personne âgée à l'Hôpital mais aussi dans les autres structures associatives du Groupe Saint Joseph puisque le parcours d'une personne âgée peut emprunter également l'Hospitalisation A Domicile (HAD), Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), la Maison de Soins de Suite de Fernande Berger ou l'un des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du Groupe.

L'étude lancée portera notamment sur le service de Médecine d'Urgence Polyvalente (MUP), qui accueille de nombreuses personnes âgées, et proposera un plan d'action concret visant à adapter les processus de prise en charge en fonction de l'état des personnes accueillies et à développer les conditions et les moyens de prise en charge, tant en termes de locaux et d'équipement que de personnel.

La réflexion sera par ailleurs étendue aux autres structures du Groupe avec pour objectif d'améliorer le mode de concertation concernant les mouvements de patients entre établissements, de favoriser l'échange des bonnes pratiques, les mouvements de personnel... tout ce qui fait la richesse d'un Groupe aux activités complémentaires.

Les conclusions de cette étude devraient permettre d'améliorer encore le soin et l'accompagnement des personnes âgées qui font plus que jamais partie des objectifs prioritaires de la Fondation.

LES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) DU GROUPE SAINT JOSEPH

Le Pôle Personnes Agées Dépendantes du Groupe Saint Joseph comprend deux associations à but non lucratif gérant des EHPAD.



Œuvre créée par l'Abbé Fouque en 1905, l'association « La Salette-Montval » a conclu en 2010 un partenariat avec la Fondation Hôpital Saint Joseph.

Rebaptisée **Saint Joseph - La Salette**, cette association gère un EHPAD de 175 lits, situé dans le 9^{ème} arrondissement de Marseille.

La Maison de Retraite La Salette-Montval est dotée d'un pavillon Alzheimer ultramoderne comprenant une unité Alzheimer sécurisée de 20 lits, une unité d'accompagnement adaptée de 30 lits, ainsi qu'un accueil de jour de 6 places. Son PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 12 places permet d'accompagner les résidents présentant les premiers signes neurodégénératifs de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés.



A l'issue des travaux de rénovation réalisés en 2012, seule la partie la plus ancienne des bâtiments restait à rénover. Initié en 2013, le projet de réhabilitation du « Château » est rentré dans une phase plus concrète avec le démarrage des travaux en janvier 2015.

La mise en service des locaux est prévue pour fin 2016.



Association à but non lucratif créée en 2006 à l'initiative de l'URIOPSS PACAC, AREGE (Aider Relayer GErer) gère 5 EHPAD, dont 2 établissements implantés dans les Bouches-du-Rhône (Marseille et Gémenos), 2 dans le Var (Lorgues et Callian) et 1 dans les Pyrénées-Atlantiques (Bayonne) pour une capacité totale de 339 lits.

Suite à l'officialisation de son partenariat avec la Fondation en 2010, AREGE est devenue Saint Joseph - AREGE et a signé une convention d'assistance technique avec la Fondation, lui permettant de bénéficier de certains services (informatique, DRH, services techniques).

En 2015, en partenariat avec l'association Saint Joseph-La Salette, Saint Joseph-AREGE a initié une réflexion quant à la création d'un pôle « Personnes Agées » au sein de La Fondation Hôpital Saint Joseph. Ce pôle « métier » vise à mutualiser compétences et moyens dans le but d'optimiser et de perfectionner la réponse médico-sociale du Groupe Saint Joseph au bénéfice des personnes âgées.

En 2015, l'EHPAD du Pradon (Callian) a connu une année particulière puisque s'y est déroulé un important programme de travaux qui a permis, outre des mises aux normes au plan de l'accessibilité, de la sécurité et de la fonctionnalité de la cuisine, la construction de 6 chambres neuves, l'agrandissement des salles de restauration et d'animation. Ces travaux, commencés fin 2014 se sont terminés en mars 2016. Le Pradon accueille désormais 56 résidents dans un établissement amélioré

qui reste implanté dans un environnement privilégié au centre bourg d'un village du Haut-Var. A partir du lien ci-après www.fondationsaint-joseph.fr (rubrique « Le Groupe Saint-Joseph »), vous pourrez découvrir plus avant Le Pradon en cliquant sur son blog ou ses pages Facebook



Notre Dame des Anges - Lorques - Var



Notre Dame - Marseille - Bouches-du-Rhône



Osteys - Bayonne - Pyrénées-Atlantiques



Le Pradon - Callian - Var



Flore d'Arc - Gémenos - Bouches-du-Rhône



Fondée en 1876 et gérée par l'association Germaine Reboul Lachaux depuis 1987, la Maison de Santé de Sainte Marthe est la plus ancienne clinique psychiatrique de Marseille.

Elle est située dans le 14^{ème} arrondissement et est la seule clinique psychiatrique des quartiers Nord de Marseille.

Initié en juillet 2010, le partenariat entre la Fondation et l'association Germaine Reboul Lachaux s'est concrétisé en mai 2012 : Sainte Marthe est alors devenue Sainte Marthe-Saint Joseph.



Dotée de 50 lits de court-séjour, la Maison de Santé de Sainte Marthe-Saint Joseph accueille exclusivement les femmes, leur épargnant ainsi les problèmes de mixité souvent pénibles en milieu psychiatrique.

Souvent en situation sociale précaire, ces patientes sont généralement atteintes de troubles psychiatriques sérieux (psychoses, dépressions sévères, troubles bipolaires...).

La Maison de Santé de Sainte Marthe-Saint Joseph leur offre une prise en charge adaptée dans un environnement à la fois apaisant et protecteur.

L'association Germaine Reboul Lachaux travaille depuis 2013 sur un projet d'extension et de réaménagement de la clinique en vue de mettre en œuvre l'autorisation qui lui a été délivrée par l'ARS en juillet 2013 pour l'exploitation d'unités psychiatriques d'hospitalisation de jour (8 places) et de nuit (12 lits).

Affiné en 2014 avec la finalisation du projet architectural, le projet s'est poursuivi en 2015 avec l'obtention du permis de construire et la mise en place du financement.

Les travaux de construction du nouveau bâtiment devraient démarrer à l'été 2016 pour une durée d'environ 18 mois.

LE POLE SOCIAL



Créée en 1966, l'Association AFOR (Accueil-Formation-Orientation-Réadaptation) gérait à l'origine 3 CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) en vue de la réinsertion familiale, sociale et professionnelle de femmes seules ou avec des enfants âgés au plus de 6 ans, sans logement et sans qualification professionnelle et, pour certaines d'entre elles, suivies en psychiatrie.

Devant faire face à des choix de restructuration de son activité, l'AFOR a souhaité s'adosser à la Fondation Hôpital Saint Joseph afin de bénéficier de son expertise et de son accompagnement. La restructuration initiée en 2012 et terminée en 2013 a conduit à la fermeture de deux des trois CHRS et a permis à l'association de retrouver un équilibre financier fin 2013.

Le partenariat entre l'AFOR et la Fondation a été définitivement scellé en janvier 2013, et, depuis son entrée dans le Groupe Saint Joseph, l'Association se nomme Saint Joseph - AFOR.

Depuis mi 2013, l'activité de l'association de Saint Joseph - AFOR est recentrée sur un centre d'hébergement collectif situé dans le quartier de la Pomme ainsi que sur des logements implantés sur tout Marseille, soit une capacité totale de 116 places.

Situé dans le quartier de La Pomme, le centre d'hébergement accueille des femmes majeures isolées, des femmes enceintes, des familles monoparentales et des familles entières.

L'association Saint Joseph - AFOR est également dotée d'un multi-accueil de 21 enfants appelé la Passer'Aile, comprenant une halte-garderie et une crèche situées sur le site du siège.

Son projet de transférer sa crèche hors les murs du centre d'hébergement a été retardé en raison de difficultés rencontrées par la Ville de Marseille pour trouver un terrain municipal qui soit à la fois situé à proximité du centre d'hébergement et compatible avec la configuration du projet.

Les travaux de construction de la nouvelle crèche devraient démarrer fin 2016 pour une ouverture fin 2017. A l'occasion de son transfert géographique, le multi-accueil verra sa capacité doublée et s'ouvrira plus largement à d'autres enfants que ceux accueillis au sein du centre d'hébergement.

LE POLE FORMATION SOIGNANTS

L'INSTITUT DE FORMATION SAINT JOSEPH - CROIX ROUGE FRANÇAISE

Né en 2008 du regroupement de l'IFSI de l'Hôpital Saint Joseph et de celui de la Croix Rouge Française, l'Institut de formation Saint Joseph - Croix Rouge Française est situé sur le site du Camas, Boulevard Chave, à Marseille. Il forme chaque année un millier d'étudiants aux diplômes d'infirmier, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou les prépare aux concours d'entrée aux écoles du secteur de la santé. Deux représentants de l'Hôpital siègent aux instances de l'Institut.





IFSI SAINT JACQUES

Créée en 1936, l'IFSI Saint Jacques a plusieurs filières de formation : une formation d'aidessoignantes (promotion de 120 élèves), une formation d'infirmières (promotions de 100 élèves), une préparation aux concours et une filière de formation continue.

L'IFSI Saint Jacques a rejoint le Groupe Saint Joseph en 2011. Ce partenariat permet à l'IFSI de bénéficier d'une assistance de la part de l'Hôpital dans divers domaines (ressources humaines, informatique, logistique).

Par ailleurs, il facilite aussi bien le recrutement de personnel soignant pour les établissements du Groupe Saint Joseph que la recherche de stages pour les étudiants de l'IFSI, et ce grâce aux possibilités offertes par les différentes associations membres du Groupe.

L'année 2015 a été consacrée à la réalisation de gros travaux : rénovation des surfaces actuelles (réfection des sols, mise en place de panneaux phoniques, réagencement de la salle d'archivage) et travaux d'aménagement de nouvelles surfaces louées (280 m²).

Ces travaux ont significativement amélioré la qualité d'accueil des étudiants et des salariés, notamment grâce aux nouveaux équipements phoniques.

L'ensemble de la démarche de la Fondation permettra d'élargir les champs d'action du Groupe Saint Joseph et de privilégier une approche globale de la santé qui inclut la prévention, le soin, la prise en charge médicosociale et sociale afin de mieux répondre aux besoins de la population.

LA FONDATION POURSUIT SON ENGAGEMENT DANS LES ORIENTATIONS DE SON PLAN STRATÉGIQUE, À SAVOIR :

Fédérer autour d'elle des associations qui œuvrent dans les domaines sanitaire, social et médico-social avec les mêmes valeurs et qui souhaitent assurer leur pérennité dans une dynamique privée à but non lucratif.

Consacrer compétences et moyens à des actions destinées aux personnes les plus fragiles, telles les personnes âgées dépendantes, les enfants handicapés, les patients présentant des troubles de la santé mentale, tout en soutenant les associations impliquées dans ces champs d'activités.

Continuer de soutenir financièrement les projets de Recherche Médicale portés par les équipes de l'Hôpital (même si d'autres sources de financement sont recherchées) et continuer à apporter son concours au financement des projets de l'Hôpital Saint Joseph et de ses annexes et dépendances (participation de la Fondation au financement du schéma directeur de l'Hôpital Saint Joseph et à tout autre projet immobilier étudié par la Fondation).

Adopter une attitude de veille stratégique pour envisager d'investir dans les services à la personne (SALP), les services médicaux à domicile et dans les plateformes d'écoute, d'information et d'orientation des patients potentiels.

Outre ses objectifs stratégiques majeurs, la Fondation poursuivra ou amplifiera d'autres orientations :

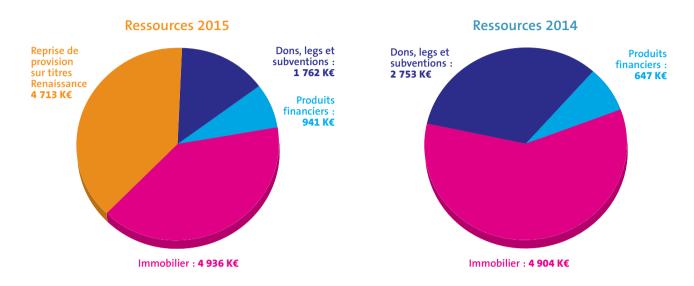
Faciliter le déploiement du projet d'éducation thérapeutique, porté par l'Hôpital, s'inscrivant dans une logique de Santé Publique.

Développer son mécénat de compétences et de solidarité. La Fondation soutient l'Hôpital Saint Joseph dans ses œuvres médicales, médico-sociales ou sociales, s'intéressant à la dimension humaine de la prise en charge du patient. Elle aide, aujourd'hui et demain, l'Hôpital à faire plus et mieux pour le patient. Elle accueille et soutient des associations de bénévoles ou initie, en collaboration avec des associations, des projets humanitaires.

Poursuivre et développer sa participation et apporter toute sa dynamique aux réseaux auxquels elle participe : Union des œuvres et amis de l'abbé Fouque, Centre Français des Fondations, France Générosités, Comité de la Charte, HandiDent PACA...

Optimiser son Patrimoine immobilier dans de nouveaux projets et adopter une attitude de veille stratégique visant à étendre les réserves foncières pour répondre aux besoins du Groupe Hôpital Saint Joseph, tant sur le site de l'Hôpital Saint Joseph, de ses annexes, qu'à l'extérieur de ceux-là. L'ensemble de ces options visent à conduire Saint Joseph à constituer progressivement un groupe sanitaire, médicosocial et social, porté par les valeurs de l'abbé Fouque, en cohérence avec les orientations et objectifs définis par la nouvelle Agence Régionale de Santé PACA. Dans ce cadre, la Fondation facilitera la mise en œuvre de projets innovants et répondra aux appels à projets qui seront lancés.

2/ Les ressources de la Fondation



Les ressources de la Fondation proviennent de :

- Loyers immobiliers (l'ensemble des constructions de l'Hôpital Saint Joseph et de l'Établissement de soins de suite et de réadaptation Fernande Berger appartient à la Fondation qui perçoit à ce titre des loyers).
- De placements de trésorerie qui lui procurent des produits financiers (la générosité et la saine gestion conduite au fil des ans ont permis de constituer une réserve de trésorerie).
- De dons, legs et donations : la Fondation, par différents supports d'informations, fait connaître ses projets d'investissements aux particuliers, notaires, conseillers financiers et bancaires, associations et entreprises.

LA LETTRE AUX AMIS DE SAINT JO

Les appels de fonds s'expriment à travers « La lettre aux amis de Saint Jo », outil de communication de la Fondation, support d'informations sur la vie de la Fondation et les projets de l'Hôpital qu'elle soutient.

C'est à travers les témoignages des médecins, des équipes soignantes, des patients aussi, que la Fondation rend compte de l'implication et de l'humanité des personnels et de tout ce que la générosité des donateurs permet. Elle est principalement adressée aux donateurs, amis et patients de l'Hôpital Saint Joseph mais également disponible sur le site Internet de la Fondation : www.fondation-saint-joseph.fr

En 2015, quatre numéros de la Lettre aux amis de Saint Jo ont été édités et diffusés :

Mai



Les informations sur les dons et legs et les nouvelles dispositions législatives d'exonérations fiscales sont à lire en annexe 4.

3/ Les acteurs de la Fondation

1/Les Instances de la Fondation

Le Conseil d'Administration de la Fondation

Les Administrateurs

Alain STORIONE	Président d'honneur
Antoine DUBOUT	Président
Jean Pierre FABRE	Président Adjoint
Jacques de MONTBEL	Vice-Président
Marie Françoise LE DIZES	Vice-Présidente
Bruno VERGOBBI	Trésorier
Patrick BASIRE	Administrateur
Michèle CASANOVA-GARELLO	Administrateur
Eric FABRE	Administrateur
Laurence FIGARELLA	Administrateur
Isabelle LAUGA	Administrateur
Pol LEPOUTRE	Administrateur
Lucie MAUREL AUBERT	Administrateur
Monique NIBOYET	Administrateur
Jean PERRUCHOT TRIBOULET	Administrateur
Georges RICHELME	Administrateur
Dr Maud RIGHINI CHOSSEGROS	Administrateur
Estelle ROUX-SCARAMANGA	Administrateur

Les Administrateurs de droit

François DEBELLE	Représentant de l'Archevêque de Marseille
Jacques LEGER	Représentant du Conseil d'Etat
Martine VASSAL	Représentant du Conseil Départemental
X	Représentant du Conseil Régional
Yves MORAINE	Représentant du Maire de Marseille

Commissaire aux comptes : COEXCOM - Frédéric DUCHEMIN

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2015, avec un taux de participation moyen de 74 %

Le Bureau de la Fondation

Alain STORIONE	Président d'honneur
Antoine DUBOUT	Président
Jean Pierre FABRE	Président Adjoint
Jacques de MONTBEL	Vice-Président
Marie Françoise LE DIZES	Vice-Présidente
Bruno VERGOBBI	Trésorier
Isabelle LAUGA	Administrateur

Le Bureau s'est réuni 7 fois en 2015, avec un taux de participation moyen de 73 %



L'équipe permanente

Sous l'autorité de Bernard Monier, Directeur Général de la Fondation et de l'Hôpital Saint Joseph, Antoine d'Arras, Directeur du Développement et de la Philanthropie coordonne la réalisation des missions de la Fondation et anime les groupes projets en lien avec les services concernés de l'Hôpital. Laurence Coullet, Adjointe de Direction, assure le suivi des missions et actions de la Fondation. Karine Ribe Brément, Responsable Administratif et Financier du Groupe Saint Joseph, travaille en étroite collaboration avec les responsables des différentes associations membres du Groupe Saint Joseph.

2/ La commission d'évaluation et d'attribution des subventions

La commission d'évaluation et d'attribution des subventions, composée d'administrateurs (ou ancien administrateur), Mesdames Isabelle Lauga et Marie-Françoise Le Dizes ainsi que M. Paul Roux et les membres de l'équipe permanente de la Fondation, s'est réunie en 2015 deux fois, pour étudier les demandes de subventions reçues et vérifier leur validité et leur intérêt humanitaire, médico-social ou social. Les dossiers, collégialement examinés, ont été présentés au Bureau de la Fondation pour validation définitive.



Les administrateurs de la Fondation ont accordé en 2015 une subvention :

A l'Espace Ethique Méditerranéen pour l'organisation du colloque qui s'est tenu le 17 avril 2015 sur le thème « Qui parle au nom de la personne handicapée ? ».

A l'Office Central des Bibliothèques (OCB) pour son action auprès des patients et du personnel de l'Hôpital Saint Joseph.

Au Dr Paul Albert, Urologue, pour la prise en charge de médicaments et du petit matériel médical relatifs à sa mission chirurgicale annuelle au Burkina Faso.

Aux Blouses Roses pour l'achat de matériel et jeux pédagogiques utilisés par les bénévoles au profit des enfants hospitalisés au Pôle Parents-Enfants Sainte Monique.

A l'ASP Provence pour la formation des bénévoles intervenants à l'Hospitalisation à domicile (H.A.D.).

- A la Paroisse Catholique Notre Dame du Rouet.
- A l'Association « Examen Classant National Saint Joseph » (ECN SJ) présidée par le Dr Arthur Laquière, Hépato-Gastro-Entérologue, pour la prise en charge financière des conférenciers pour la préparation aux épreuves classantes nationales, tenue à l'Hôpital Saint Joseph (étudiants en médecine des 4ème, 5ème et 6ème années).
- Au Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle (CREN) de Tiébéle au Burkina Faso, pour les soins apportés aux enfants malades et malnutris.















3/ La commission de réflexion éthique



Emanation du Conseil d'Administration, cette commission, active au sein de la Fondation depuis de nombreuses années (créée en 2001 à l'initiative du Professeur J. F. Mattéi, elle a été successivement présidée par son créateur, puis par le Dr Jean-Paul Rocca Serra de 2003 à début 2007 et depuis par le Dr Maud Righini-Chossegros, Administrateur et Chef du service d'Ophtalmologie de l'Hôpital Saint Joseph), assure pour l'essentiel une mission de réflexion et de propositions dans le domaine de l'éthique.

Elle est composée de personnels et de médecins des différents pôles et services de l'Etablissement, de représentants des cultes et de membres qualifiés.

La Commission de Réflexion Ethique a poursuivi ses travaux en 2015 avec deux grands axes : l'évolution réglementaire et la diffusion de la réflexion éthique au sein de l'Hôpital Saint Joseph.

L'évolution réglementaire a permis :

- Un changement institutionnel associant les Etablissements du Groupe à la réflexion hospitalière. Une sous-commission médico-sociale a été créée en ce sens.
- Un partenariat plus étroit avec l'Espace Ethique Méditerranéen (EEM), qui devient légalement la structure hiérarchique de coordination de la réflexion éthique en établissements sanitaires et médico-sociaux.

La diffusion de la réflexion éthique au sein de l'Hôpital s'est faite par la mise en place de souscommissions notamment Casuistique, Laïcité, Fin de vie et Avis à Publication, mais également par le Blog Ethique et la formation du personnel volontaire.



LES COMPTES ANNUELS 2015

1 / Bilan (en K€)

Actif	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	69 582	69 349	70 583
Immobilisations financières	13 907	9 457	9 254
Actif immobilisé	83 489	78 806	79 837
Avances et acomptes versés sur commande	19	10	7
Créances	694	134	2 282
Placements et disponibilités	21 109	22 005	19 429
Comptes de régularisation actif	147	136	204
Actif circulant	21 969	22 285	21 921
Total actif	105 458	101 092	101 758

Passif	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Fonds associatifs sans droit de reprise	54 316	54 316	54 316
Autres réserves	25 001	25 001	25 001
Report à nouveau	5 188	3 718	1 960
Résultat de l'exercice	5 812	1 470	1 758
Subventions d'investissement	12	15	18
Fonds dédiés	555	540	507
Fonds associatifs	90 885	85 060	83 560
Dettes financières	13 452	15 682	17 839
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29	27	17
Dettes fiscales et sociales	43	15	26
Dettes d'exploitation	72	43	43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	951	208	217
Autres dettes	98	100	100
Dettes diverses	1 049	308	316
Dettes	14 574	16 032	18 198
Total passif	105 458	101 092	101 758

2 / Compte de résultats (en K€)

31/1	12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Chiffres d'affaires nets	4 936	4 904	4 944
Subventions d'exploitation	102	100	100
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	94	94	17
Collectes	991	1 959	1 797
Autres produits	4	6	8
Produits d'exploitation	6 128	7 063	6 866
Achats de matières premières	0	0	0
Autres achats et charges externes	1 328	1 337	1 219
Impôts, taxes et versements assimilés	354	334	321
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 701	3 848	3 693
Subventions accordées par l'association	192	184	156
Autres charges	10	10	45
Charges d'exploitation	5 585	5 713	5 434
Résultat d'exploitation	543	1 350	1 432
Produits financiers	5 615	647	1 146
Charges financières	380	454	533
Résultat financier	5 235	193	613
Produits exceptionnels	71	86	163
Charges exceptionnelles	20	127	153
Résultat exceptionnel	51	- 41	10
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	540	507	210
Engagements à réaliser sur ressources affectées		540	507
Total des produits	12 354	8 304	8 385
Total des charges	6 541	6 833	6 627
Bénéfice ou perte	5 812	1 470	1 758

Note : le résultat de l'exercice est impacté par une reprise de provision pour dépréciation des titres détenus sur la filiale « SCI La Renaissance » à hauteur de 4 713 K€. Cette reprise de provision figure au poste « produits financiers ».

3 / Tableau de financement (en K€)

31,	/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net	5 812	1 470	1 758
Dotation aux amortissements	3 701	3 848	3 693
Dotations et reprises de provisions	- 5 001	- 38	- 471
Variation des fonds dédiés	16	32	297
Divers	- 3	- 3	- 3
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	7	107	20
Produit de cession des éléments d'actifs cédés	- 10	- 2	- 17
Capacité d'autofinancement	4 521	5 415	5 278
Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation	- 552	2 212	17
Trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	3 969	7 627	5 295
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 3 940	- 2 722	- 3 063
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0	0
Encaissements sur immobilisations cédées	10	2	17
Opération d'investissement issue de la fusion Montval	0	0	0
Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'investissement	1 007	- 212	- 1 956
Trésorerie provenant des opérations d'investissement	- 2 924	- 2 932	- 5 002
Legs reçus	0	0	0
Subventions d'investissements reçues	0	0	0
Fonds dédiés reçus	0	0	0
Souscription d'emprunt	0	0	0
Remboursement d'emprunt	- 2 229	- 2 170	- 2 114
Subvention d'investissements			8
Dépôt et cautionnements recus		12	
Opérations de financement issues de la fusion Montval	0	0	0
Trésorerie provenant des opérations de financement	- 2 229	- 2 157	- 2 106
Variation de trésorerie	- 1 184	2 538	- 1 814
Trésorerie brute à l'ouverture	22 536	19 998	21 812
Trésorerie brute à la clôture	21 352	22 536	19 998
Variation de trésorerie	- 1 184	2 538	- 1 814

4 / Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FONDATION HÔPITAL SAINT JOSEPH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- · la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Compte d'emploi des ressources :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 7 juin 2016 Le Commissaire aux Comptes COEXCOM - Frédéric DUCHEMIN

LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (en K€)

Emplois	Emplois de 2015 - Compte de résultat	Emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2015	Ressources	Ressources collectées sur 2015 Compte de résultat	Ressources collectée auprès du public utilisées sur 2015
Missions sociales	5 613	375	Report des ressources non affectées non utilisées des exercices antérieurs		3 855
Frais de recherche de fonds	110	110	Dons manuels	426	426
Frais de fonctionnement	263	177	Legs et donations	439	439
			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	127	127
			Total des ressources collectées auprès du public	991	991
			Autres fonds privés	12	
			Subventions et autres concours publics	102	
			Autres produits	5 707	
Total des emplois	5 986		Total des ressources	6 813	
Dotations aux provisions	0		Reprises des provisions	5 001	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	555		Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	540	
			Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		- 16
Excédent des ressources de l'exercice	5 812		Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
Total général des emplois de l'exercice	12 354		Total général des ressources de l'exercice	12 354	976
Part des acquisitions des immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		10	Total des dépenses financées par la générosité du public		503
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		169			
Total des dépenses financées par la générosité du public		503	Solde des fonds non affectés issus de la générosité du public non utilisés en fin d'exercice		4 327

DONS ET ACTUALITÉ FISCALE

CHACUN PEUT DONNER A LA FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARTICULIER COMME ENTREPRISE. DONNER C'EST AVOIR L'OPPORTUNITE DE CHOISIR L'AFFECTATION FISCALE DE SON DON (IR OU ISF), LA CERTITUDE DE SON UTILISATION POUR DES PROJETS IDENTIFIES ET CIBLES ET PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT D'UNE FONDATION MARSEILLAISE DYNAMIQUE ET BIEN GEREE.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE GÉNÉROSITÉ

1 - Les particuliers

Le don d'argent, d'œuvres d'art, don en nature.

Les dons bénéficient de la réduction fiscale prévue par le Code Général des Impôts. Faire un don permet de déduire 66 % de la somme versée ou de la valeur du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

La donation

La donation est un acte par lequel une personne transfère, de façon immédiate et irrévocable, la propriété d'un bien, sous réserve que l'opération ne porte pas atteinte aux droits de ses héritiers légaux. La donation peut porter sur un ou plusieurs biens, meubles ou immeubles (somme d'argent, portefeuille-titres, maison, appartement...). Pour effectuer une donation en faveur de la Fondation, il faut consulter son notaire, compétent pour guider le donateur dans sa démarche.

Le legs

Le legs est une disposition testamentaire par laquelle l'on peut donner à une ou plusieurs personnes tout ou partie de ses biens. La transmission des biens ne se réalise qu'après le décès de la personne. Le testateur peut modifier ou annuler son legs à tout moment. Le legs peut être universel si la personne choisit de léguer la totalité de son patrimoine, ou à titre universel ou particulier si celui-ci ne porte que sur une partie du patrimoine. Le legs peut aussi se faire sur des biens identifiés. Il peut s'agir d'une somme d'argent déterminée, d'un compte bancaire, d'un portefeuille-titres, d'un appartement, d'une maison, de bijoux... Les Donations, assurances-vie, legs, en faveur de la Fondation Hôpital Saint Joseph, reconnue d'utilité publique, sont libres de droit.

2 - Les entreprises

Toute entreprise peut bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ses versements pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT.

Au-delà de 5 pour mille ou en cas d'exercice déficitaire, le report est possible sur les 5 exercices suivants. (Article 238 bis du Code général des Impôts).

LES DISPOSITIONS FISCALES POUR L'ISF

La Fondation Hôpital Saint Joseph est éligible à la Loi TEPA (ISF) d'août 2007. Les dispositions fiscales prises à l'été 2007 permettent aux contribuables de bénéficier d'une réduction de 75 % de leur ISF dans la limite de 50 000 € lorsque celui-ci est versé à une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP).

Cette opportunité de pouvoir décider de l'affectation de l'ISF permet de contribuer à relever les défis du Groupe Saint Joseph.

Le contribuable, qui adresse à la Fondation Hôpital Saint Joseph un don en numéraire ou en titres de sociétés cotées, reçoit un reçu fiscal.

En 2015, 42 contribuables ont fait bénéficier la Fondation Hôpital Saint Joseph de leur ISF pour un montant de 158 545 €.

L'AUDACE DE LA CHARITÉ

Extrait de la Charte de la Fondation (1)

La Fondation Hôpital Saint Joseph contribue, aux côtés de l'Hôpital, à œuvrer pour le bien-être des patients. La générosité fait partie depuis toujours de l'histoire de Saint Joseph. Les Administrateurs, premiers généreux « donateurs » de leur temps, de leur investissement particulier, ont souhaité écrire, en 2003, toutes les valeurs que la Fondation Hôpital Saint Joseph souhaite, toujours et partout, défendre, porter, développer, en hommage au Fondateur de l'Hôpital, au service des hommes, femmes, enfants pour lesquels la Fondation œuvre avec charité et audace...

Saint Joseph : le nom, la statue à l'entrée de l'Hôpital, le logo traduisent avec force cette idée fondatrice de notre action : le fort protège, accompagne, soutient le plus petit ; l'enfant, le plus faible en apparence est celui qui accueille et quide notre action.

Qui conduit l'un ? Qui quide l'autre ?

La charité, vécue au sens originel qui fait que "l'autre nous est cher", est ce qui anime depuis près d'un siècle notre engagement.

L'Abbé Jean-Baptiste Fouque a eu cette intuition que le début du XXe siècle devait, avec sa richesse industrielle, prendre en charge les délaissés, les malades, les abandonnés, les enfants, les déshérités. Et il a confié son œuvre à des femmes et des hommes d'industrie de la cité phocéenne. Femmes et hommes de foi qui ont donné leur obole, mais surtout leur temps et leur compétence pour que se développe une œuvre forte, durable et innovante.

Depuis 80 ans, les personnels, médecins et salariés, religieux et laïcs, les associations de bénévoles ont apporté aux patients ce supplément d'humanité qui est la marque de Saint Joseph.

Avec le Conseil d'administration de la Fondation, nous assumons cet héritage et nous voulons inventer l'œuvre, les œuvres qui sont et seront celles du XXIe siècle.

La Fondation Hôpital Saint Joseph met l'homme au centre de ses préoccupations. Elle est un acteur engagé, social et citoyen, un acteur éthique, chrétien et catholique, mais non confessionnel.

Fidèles à l'esprit du fondateur de notre institution, nous sommes ouverts à tous dans la mise en œuvre de nos objectifs. La Fondation inscrit son action dans le monde de la santé avec un souci permanent de préserver les équilibres économiques et financiers de ses établissements et initiatives.

Ce qui nous réunit, ce que nous appelons l'esprit joséphien, tend, à force de passion, de conviction et de désintéressement à concilier l'inconciliable : tolérance et convictions, accueil de tous et qualité des soins, bénévolat et performance, riqueur et qualité.

Avec notre foi, nous œuvrons pour la dignité humaine, nous voulons faire nôtre, au quotidien, la devise de l'Abbé Fouque :

"Omnia possibilia sunt credenti".

(1) La Charte de la Fondation est disponible sur le site : www.fondation-saint-joseph.fr



> La charte des valeurs du Groupe Saint Joseph. Dépliant / Affiche



3 Travailler en synergie au bénéfice de la personne accueillie

Sainte Marthe-Saint Joseph

Höpital Saint Joseph

Etablissement

Association Saint Joseph-AFOR

Maison de Salette-Montval

IFSI Saint Jacques

Maison de retraite Flore d'Arc Saint Joseph-AREGE

CHARTE DES VALEURS

GROUPE SAINT JOSEPH

Omnia possibilia sunt credenti Tout est possible à celui qui croit :

En couverture, photographie d'un bébé né au Pôle Parents-Enfants Sainte Monique, qui a ouvert ses portes il y a 10 ans, en 2005 (naissance du 1er bébé le 27 septembre 2005). Près de 40 000 bébés sont nés au Pôle Parents-Enfants depuis 2005. En 2015, 4 944 bébés ont vu le jour à la Maternité du Pôle Parents-Enfants, qui consolide ainsi sa position de 1ère Maternité de la Région.



Publié par : La Fondation Hôpital Saint Joseph Marseille

Direction 26 Boulevard de Louvain 13285 Marseille Cedex 08

Tél : 04 91 80 70 00 Internet : www.fondation-saint-joseph.fr Mail : fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr

Contact Presse:
Karine Yessad
Directrice de la Communication
Groupe Saint Joseph Marseille
Tél: 04 91 80 68 68
Port.: 06 16 96 23 32

kyessad@hopital-saint-joseph.fr

Rédaction et coordination : Fondation, en collaboration avec les services de l'Hôpital

Conception maquette, réalisation et imprimerie : Groupe CCEE - Aubagne

Photographies : José Nicolas Stacha Kokot Julia Hernandez Groupe Saint Joseph Fondation Communication et Associations

> Juin 2016 Tous Droits Réservés

Ce Rapport Annuel est téléchargeable sur le site Internet de la Fondation Hôpital Saint Joseph Marseille :

www.fondation-saint-joseph.fr

Le Rapport Annuel de la Fondation Hôpital Saint Joseph est paru à l'occasion du Conseil d'Administration qui s'est tenu à Marseille le 28 juin 2016.

Sauf mention contraire, l'ensemble des chiffres sont indiqués au 31 décembre 2015.

La Fondation Hôpital Saint Joseph s'engagent avec ECOFOLIO pour le recyclage des papiers.







Fondation Hôpital Saint Joseph

26 boulevard de Louvain 13285 Marseille Cedex 08

Tél : 04 91 80 70 00

La Fondation Hôpital Saint Joseph est agréée par le Comité de la Charte depuis juillet 2012. Le Comité de la Charte, organisme sans but lucratif, exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrémentdes organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.

Toutes les informations à lire sur le site internet :

www.fondation-saint-joseph.fr